

Typification d'*Androsace pubescens* DC. (Primulaceae)

Fernand Jacquemoud & Denis Jordan

Abstract

JACQUEMOUD, F. & D. JORDAN (2015). Typification of *Androsace pubescens* DC. (Primulaceae). *Candollea* 70: 237-239. In French, English and French abstracts. DOI: <http://dx.doi.org/10.15553/c2015v702a9>

The name *Androsace pubescens* DC. (Primulaceae) is typified by designating a neotype in the "Prodromus" herbarium (G-DC). In order to follow as close as possible the original description and the protologue, the selected specimen comes from a limestone range near to the locus classicus and holds white flowers and an indumentum with simple hairs.

Résumé

JACQUEMOUD, F. & D. JORDAN (2015). Typification d'*Androsace pubescens* DC. (Primulaceae). *Candollea* 70: 237-239. En français, résumés anglais et français. DOI: <http://dx.doi.org/10.15553/c2015v702a9>

Le nom *Androsace pubescens* DC. (Primulaceae) est typifié par un néotype désigné dans l'herbier du «Prodromus» (G-DC). Pour être au plus près de la description et des éléments du protologue, le spécimen sélectionné provient d'un massif calcaire proche du locus classicus présumé et possède des fleurs blanches et un indument à poils simples.

Keywords

PRIMULACEAE – *Androsace* – Typification

Adresses des auteurs:

FJ: Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, C.P. 60, 1292 Chambésy, Suisse. E-mail: fernand.jacquemoud@ville-ge.ch

DJ: rte de Vaudalon 90, 74890 Lully, France.

Soumis le 22 mai 2014. Accepté le 4 septembre 2015.

Edité par P. Bungener

Introduction

En marge d'un travail relatif à la flore de la Haute-Savoie, nous avons eu à recourir au matériel original d'*Androsace pubescens* DC. (Primulaceae), provenant d'ailleurs de ce même département et il s'est avéré que le choix d'un néotype était nécessaire. En effet, non seulement l'examen des matériaux de l'herbier du «Prodromus» (G-DC) montre une hétérogénéité troublante des spécimens conservés sous le nom *A. pubescens*, certains d'entre eux appartenant à *Androsace helvetica* (L.) All. espèce bien distincte, mais encore, aucune récolte ne répond exactement aux données du protologue, ce qui rend le choix d'un lectotype impossible. Le néotype, choisi de manière à rester au plus près des indications du protologue de la description originale, est un spécimen récolté dans le massif calcaire des Bornes (Haute-Savoie, F-74), massif qui englobe les deux premières localités citées par de Candolle.

Typification

Androsace pubescens DC. in Lam. & DC., Fl. Franç. ed. 3, 3: 438. 1805.

Eléments du protologue: «Cette espèce croît parmi les rocailles dans les Alpes ; elle a été trouvée par mon frère, au mont Saxonnet et au grand Bornan près Genève: on la retrouve probablement dans les Alpes du Dauphiné (Vill.)? etc.»

Neotypus (désigné ici): FRANCE. Haute-Savoie: «*Androsace pubescens* Dec / Vallée du Reposoir» [Massif des Vergys], s.d., *Anon. s.n.* (G-DC [G00139396!]).

Le néotype est un seul spécimen, à savoir celui fixé sur la partie supérieure droite de l'étiquette (fig. 1).

Notes. – Il est nécessaire de se remettre dans le contexte de l'époque par rapport à l'usage, à l'acception et à la précision relativement lâche des noms d'entités géographiques, en particulier ceux des chaînes de montagne, figurant tant sur les étiquettes que dans le protologue. *Androsace pubescens* DC., telle que l'a décrite son auteur, est une chasmophyte des parois calcaires subalpines et alpines, dont les premiers échantillons provenaient selon toute vraisemblance du Massif des Vergys (d'Est en Ouest, Bargy, Pointe Blanche et Jallouvre) dominant le Mont Saxonnet, la vallée du Reposoir et le Grand Bornand. La Vallée du Reposoir étant enserrée entre la chaîne des Aravis, au Sud, et celle des Vergys au Nord, qui comportent toutes deux des falaises calcaires, il n'y a aucun élément qui permet de deviner le lieu exact de la récolte. Dans l'usage de l'époque cependant, la «Vallée du Reposoir» désigne autant la vallée que les montagnes qui l'entourent, dont les plus accessibles sont celles de la chaîne des Vergys. De même, il serait peu réaliste de considérer le Grand Bornand s.str. comme «locus classicus», bien que cité dans le protologue. En effet, eu égard à l'usage

de l'époque, la citation de Candolle, «[...] et au grand Bornan près Genève.» ne doit pas être prise au pied de la lettre: ce n'est certainement pas dans le village même qu'a pu être récoltée la plante, mais bien dans les montagnes voisines. Il n'est pas impossible cependant qu'un ou des échantillons aient pu être transmis ou vendus au frère d'A.-P. de Candolle par un collecteur local anonyme, précurseur de Eugène Bourgeau (1813-1877) et Joseph Moëgne-Locoz dit «Timothée» (1823-1900) dont les récoltes sont abondamment représentées dans les herbiers genevois, et originaires de Brizon, village très proche du mont Saxonnet et du Grand Bornand. Quant à la proximité de Grand-Bornand par rapport à Genève, elle est toute relative, plus de 40 km en ligne droite et quelques montagnes séparant les deux localités.

Le traitement d'*Androsace pubescens* DC. dans le vol. 8 du «Prodromus» (DUBY, 1844: 48) n'apporte aucune précision quant au collecteur ni au lieu de récolte du matériel original.

Remerciements

Les auteurs expriment leur vive reconnaissance à l'expert anonyme pour ses remarques judicieuses. Ils remercient aussi Madame Patricia Riedy, employée d'herbier, pour la numérisation de la récolte choisie dans l'herbier du Prodrome (G-DC).

Références

DUBY, J.-E. (1844). Primulaceae. In: CANDOLLE, A. DE, *Prodr.* 8: 33-74. Paris.

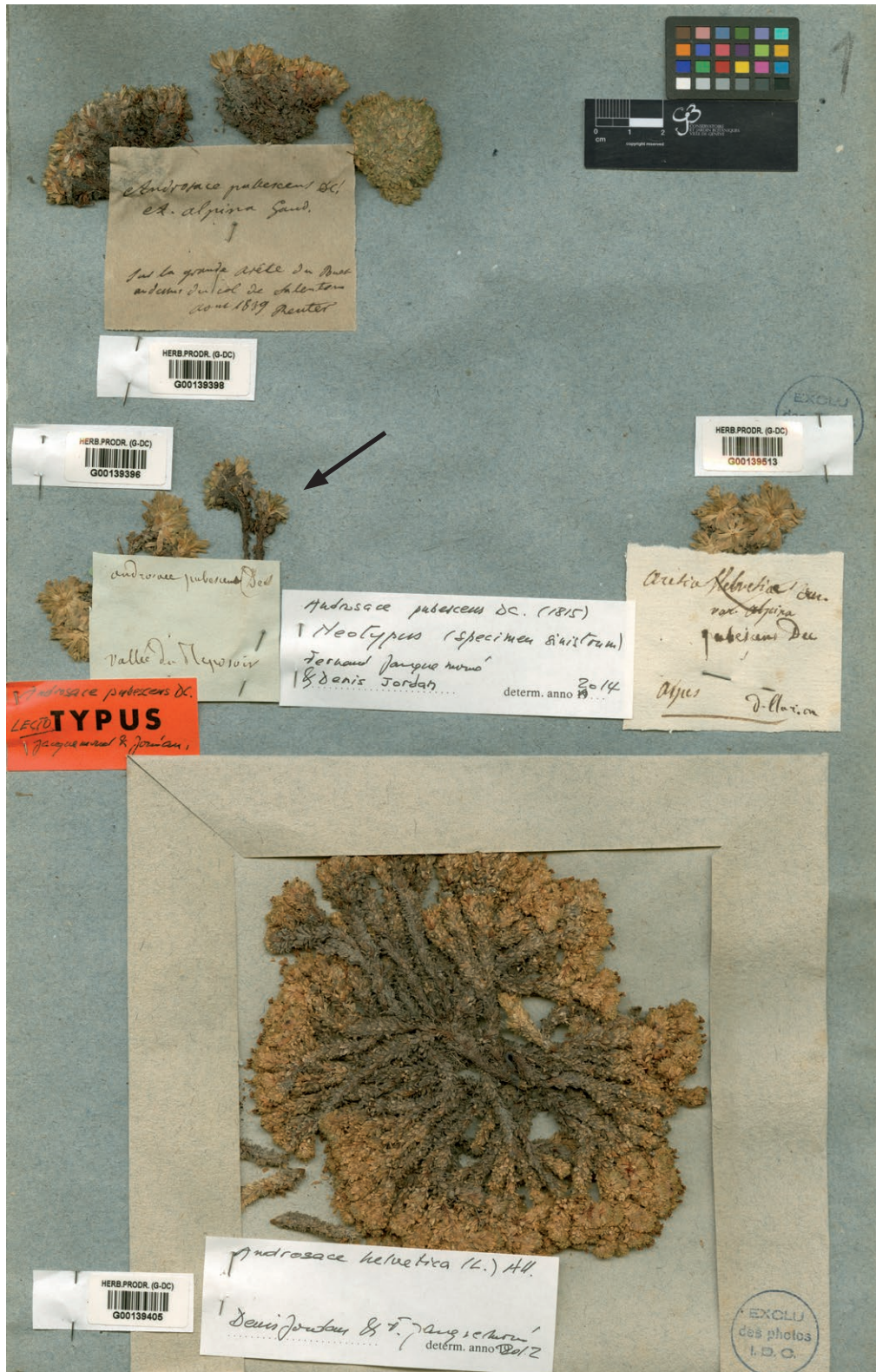


Fig. 1. – Scan du néotype d'*Androsace pubescens* DC. dans l'herbier G-DC [G00139396]. Le néotype est fléché et se trouve sur la partie supérieure droite de l'étiquette.